



**VERVIERS**

URBANISME  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 25



Wallonie

Réf : 2023A0147-LL

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame STOFFELS-REUTER, demeurant à 4801 Stembert, rue Basse Voie, 21.

Le terrain concerné est situé à 4801 Stembert, rue Basse Voie, 21 et cadastré 6ème division, section A, n° 307/L.

Le projet est de type : **Extension d'une maison d'habitation**. Il présente les caractéristiques ci-après. Considérant les articles D.IV. 5 (si écart), D.IV.40 et D.VIII.6 du CoDT, **la demande de permis d'urbanisme est soumise à annonce de projet** pour les motifs suivants : application de l'article D.IV.40 - le projet s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation P22 dans lequel le bien s'insère :  
- article 5 : le projet envisage la construction d'une extension dans la zone de recul alors que le permis d'urbanisation prévoit que les zones de recul seront aménagées en pelouse avec chemin d'accès aux maisons

Le dossier peut être consulté - **sur rendez-vous** - à l'Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30. **Nous vous invitons à prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.**

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'avis est affiché du 16 avril 2024 au 7 mai 2024.

**Les réclamations et observations écrites, clairement identifiées et datées, sont à envoyer du 16 avril 2024 au 7 mai 2024 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [info@verviers.be](mailto:info@verviers.be)

A Verviers, le 11 avril 2024

Par ordonnance :  
La Directrice générale f.f.,

Pour la Bourgmestre :  
L'Echevin délégué,



Muriel KNUBBEN. (S)

Maxime DEGEY. (S) \_